VOUS ÊTES 19 914 DIRIGEANTS ET CADRES DE LA GRANDE CONSO À RECEVOIR "TGC'

N° 215 AVRIL 2021 TGC - Editions DAUVERS 12 D rue des Landelles - 35510 Cesson 02 99 50 18 90 olivier@olivierdauvers.fr

NDF CONS

L'INDICATION DE L'ORIGINE PARTICIPE À LA VALEUR (SOCIALE) DES PRODUITS

Le Ministre et le laitier : et maintenant ?

LES FAITS. Lactalis avait saisi le Conseil d'État pour "casser" l'obligation d'afficher l'origine du lait sur ses produits, suivant en ce sens le droit européen. Sans surprise, la plus haute juridiction administrative française a suivi "le laitier". Depuis, le Ministre (de l'Agriculture, Julien Denormandie) traîne sa consternation du Parlement aux plateaux télé.

l'Assemblée Nationale, répondant à un député, les bras lui en sont tombés une première fois. Hier encore. sur le plateau de PublicSénat, bis repetita."Qu'une entreprise puisse demander que l'origine des produits ne soit plus indiquée, les bras m'en tombent". Lui ? Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture. L'entreprise? Lactalis, numéro 1 mondial (et donc français) des produits laitiers. Le Ministre et le laitier..., chacun (légitimement) dans son rôle.

L'origine, un puissant levier pour soutenir la ferme France

Comme beaucoup d'industriels, Lactalis voit toute obligation d'affichage de l'origine de ses matières comme une contrainte. Totalement entendable vu par le prisme de l'intérêt de l'entreprise. D'ailleurs, il y a 18 mois. Lactalis avait refusé de s'associer au manifeste "Balance Ton Origine" alors que Bel, Materne, LDC (et la totalité des enseignes) s'étaient engagés.

Si les bras lui en tombent, c'est bien que le Ministre est naïf. L'intérêt de Lactalis comme le droit européen allaient de pair. Rien d'étonnant qu'ils se rejoignent.

Après avoir perdu ses bras, Julien Denormandie va donc devoir... se retrousser les manches. Au-delà de la difficulté symbolique, c'est un obstacle quasi infranchissable par le droit. Sur l'origine, un pays de l'UE, pris isolément des 27 autres, ne peut adopter des règles spécifiques. Tabou!



« C'est scandaleux. Qu'une entreprise française,

un fleuron industriel, puisse aller devant la Cour de Justice de l'Union européenne demander que l'origine des produits ne soit plus indiquée sur les briques de lait, les bras m'en tombent! C'est absolument aberrant. »

Voilà pourquoi le Conseil d'État ne pouvait que suivre Lactalis.

L'indication de l'origine est pourtant un puissant levier de soutien de la Ferme France. Seule la transparence de l'origine des matières premières permet d'appréhender la valeur sociale d'un produit fini, indépendamment de sa valeur gustative ou nutritionnelle. Pour flécher les achats des Français vers la Ferme France, il faut assumer cette transparence explicite. Que le poulet soit polonais, belge ou français, le consommateur doit le savoir. Et ainsi, s'il le peut et s'il le veut, donner un sens à son achat.

Faute de l'obtenir à Bruxelles, le Ministre doit l'arracher à Paris. Par exemple en convoquant la fine fleur

des industriels et en expliquant qu'un engagement volontaire et collectif serait apprécié de l'État. Et qu'il se chargerait de pointer publiquement les récalcitrants. En son temps, un Ministre de l'Économie avait ainsi joué du bâton face aux marques et aux enseignes. C'était en 2004, il s'agissait de faire baisser les prix. C'est donc possible! **Olivier Dauvers**







VIGIE GRANDE CONSO

Tous les mois. l'analyse sans concession du retail et de la consommation

Infos: caroline.bazin@editionsdauvers.fr